



Présents :

Président : Gilbert LE FLOCH
Gérard PINEL, Jean-Yves PENNANEC'H, Jean-Luc BOURRELLIER

Excusé :

Jean-Luc PAUGAM

Après avoir souhaité la bienvenue aux membres présents, le président exprime sa satisfaction de pouvoir se réunir en présentiel, ce qui permet de mieux se connaître et surtout de faciliter les échanges.

La CSR aborde ensuite les sujets suivants :

AFFILIATIONS ET RE-AFFILIATIONS DE CLUBS

L'US BANNALEC (29) change de nom et s'appelle désormais BANNALEC PAYS DE QUIMPERLE ATHLETISME.

Ce club change également les couleurs initiales de l'ex US BANNALEC : couleurs présentées à la CSR et à la Ligue.

- Le club de GUERLEDAN (22) s'étonne de la disparition de son label Running 2021. Ce club ne s'étant ré-affilié en 2021 il devra représenter un dossier d'affiliation en 2022 s'il veut récupérer son label.

Licences

Le club Haute Bretagne Athlétisme a, lors de reprise de licences pour la ré-affiliation du club, licencié, par erreur, des personnes de clubs associés.

Il demandait l'annulation de ces licences. Ce fait a été signalé au service Adhérents FFA qui a procédé à cette annulation.

- La CSR est saisie d'un refus de renouvellement de licence d'un entraîneur d'un club rennais, club membre d'un club omnisports (ASPTT) et club associé de l'AC BRETILIEN. Cette saisie étant récente, la CSR après contacts avec le club omnisports et le club FFA attend les motivations de ce refus.



Assemblée Générale électorale 2021 de la CDR 29

Cette assemblée aura lieu le 25 Septembre 2021

Pour rappel : la CSR a été saisie par un candidat à la présidence de cette commission pour vice de forme dans la préparation de l'élection, élection reportée de Novembre 2020 à Septembre 2021 pour raisons sanitaires et refus du président sortant d'un vote par visio-conférence.

La CSR assistera à cette AG, en observatrice, pour le déroulement des votes.

Mutations

Etant en début de période de mutations et du fait de la fin de saison 2021 avec le France de cross en Novembre, il y a, pour l'instant peu de demandes.

Pour la CSR LBA

G. LE FLOCH